

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL 28 SEPTEMBRE 2021

- I. Délocalisation du lieu de l'assemblée et restriction de l'accès au public
- II. Appel nominatif des conseillers
- III. Ouverture de la séance
- IV. Nomination du secrétaire
- V. Présentation de l'ordre du jour de la séance
 - 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 juin 2021
 - 2) Patrimoine – Motion de soutien au Syndicat des Vins des Sables pour la demande de reconnaissance AOP « Sable de Camargue »
 - 3) Direction Enfance Jeunesse Éducation (DEJE) – Présentation de la Convention Territoriale Globale (CTG)
 - 4) Centre Social Culturel Municipal (CSCM) – Projet social 2022-2025 – Demande d'agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Gard (CAF 30)
 - 5) Culture – Tarifs exposants – Salon du Livre 2022
 - 6) Direction Environnement Espace Public (DEPE) – Renouvellement concession de gaz GRDF
 - 7) Direction Affaires Juridiques (DAJEP) – Terrain BRUGUIER, Chemin du Mas d'Avon
 - 8) Direction Urbanisme (DAJEP) – Procédure de mise en compatibilité n°1 du PLU – Déclaration de projet de la SAS "Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est" – Définition des objectifs poursuivis et modalités de la concertation
 - 9) Direction des Finances – Subvention complémentaire au Comité des Fêtes
 - 10) Direction des Finances – Budget principal 2021 de la Commune – DM n°1
 - 11) Informations des décisions prises par délégation de pouvoir